

Programme de Formation

Intégrer la dimension santé mentale dans ses pratiques professionnelles

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique

Public visé

Managers ou collaborateurs de service RH (RRH, Front RH, HRBP...) ou membres élus du CSE

Objectifs pédagogiques

Changer le regard sur les questions de santé mentale
 Spécifier le rôle et la posture du manager
 Examiner les signes d'alerte
 Explorer des situations concrètes
 Identifier les moyens d'action au sein de son organisation

Description

Cette formation se compose de deux grandes parties :

Comprendre

- Travail sur les représentations et la question de la stigmatisation
- Le continuum de la santé mentale et les déterminants
- Les troubles psychiques : facteurs de risques et facteurs de protection
- Lien entre santé mentale et environnement de travail

Agir

- Obligation de l'employeur,
- Etendue et limite du rôle du manager
- Les signes à détecter
- Le cas particulier du burn-out
- Les moyens d'action

Prérequis

Aucun

Modalités pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques s'articulent selon deux axes :

- Une activité cognitive pour l'acquisition des connaissances théoriques et pratiques, associée à une démarche interactive et participative, elle engage les participants à co-construire avec l'intervenant la dynamique du processus pédagogique.
- Une analyse des pratiques professionnelles : elle favorise l'intégration des contenus à travers le partage des expériences.



Moyens et supports pédagogiques

Nos supports pédagogiques reposent sur des références actualisées (scientifiques, réglementaires, organisationnelles, méthodologiques, etc).

Modalités d'évaluation et de suivi

Un dispositif adaptable d'évaluation est mis en place en fonction des besoins et demandes spécifiques du client :

- Questionnaire en amont pour cerner les attentes et besoins du/de la stagiaire.
- Évaluation des connaissances au début de la formation.
- Évaluation des acquis en continu : quiz, questionnaires, étude de cas, mises en situation.
- Évaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'un certificat de réalisation.
- Questionnaire individuel de satisfaction.